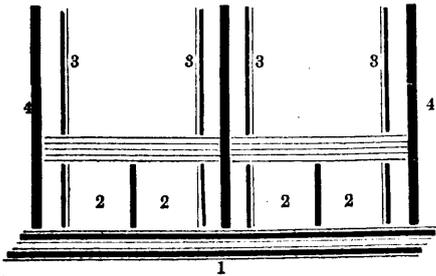


les fourrages non hachés ; 8, le passage qui sert à nourrir les animaux. Ce passage est muni de lisses en fer qui permettent de transporter dans une seule immense brouette toute la nourriture préparée qui est nécessaire au repas de 30 vaches.

La figure suivante montre deux de



ces compartiments (servant chacun à deux vaches) tels qu'on les voit du passage. 1, représente le passage à la tête des animaux ; 2, la crèche inférieure qui sert aux fourrages secs ; 3, les poteaux auxquels les vaches sont attachées ; 4, les divisions entre chaque deux vaches.

Le reste du rez-de-chaussée de la bâtisse principale est divisé en plusieurs compartiments dans lesquels les veaux de l'année sont laissés libres. On a le soin de mettre ceux du même âge et de la même force ensemble. Chacun de ces compartiments est muni de crèches fixes et très bien disposées. Inutile de dire que les veaux, dont la litière n'est changée qu'une à deux fois par semaine, sont toujours tenus dans un état de propreté parfaite en leur fournissant de la paille en abondance. De fait, dans tout l'établissement, il est évident que l'on destine la paille à la litière et qu'on n'entend pas la ménager.

Le rez-de-chaussée de l'annexe (qui joint la bâtisse principale au centre et lui donne la forme ) sert de caves aux légumes et à recevoir les fourrages hachés qui sont jetés de l'étage supérieur par une trappe, et mélangés avec les légumes qui sont broyées par une machine anglaise très ingénieuse, mue comme la machine à hacher le foin, par un pouvoir horizontal circulaire à deux chevaux, placé immédiatement en dehors de cette bâtisse. Il est bon de dire qu'un seul cheval suffit pour broyer autant de légumes comme un homme peut en jeter dans la machine. J'ajouterai aussi que M. Cochrane et ses employés, après avoir essayé les pouvoirs à plan incliné, si usités dans nos machines à battre, trouvent que ceux qui sont horizontaux, quoique moins forts, sont de beaucoup préférables, si on tient à ménager les chevaux.

L'étage supérieur, auquel on arrive par un plan incliné sur lequel un cheval monte facilement sa charge, est divisé sur toute sa longueur par l'aire (batterie). D'un côté il y a une autre rangée de vaches dans une étable

semblable à celle que je viens de décrire, si ce n'est que les crèches sont remplies de l'aire au moyen de petites portes qui s'ouvrent et se ferment à volonté. Les jeunes taureaux d'un à deux ans occupent l'autre côté de l'aire et sont libres dans des compartiments d'à peu près 10 pieds carrés par animal. Au-dessus de ces étables on enmagasine le foin. Dans l'annexe sont les machines à battre, à couper le foin, mouline le grain, la graine de lin, etc., etc.

La longueur de cette correspondance me force de toucher légèrement ce qui regarde les moutons, les porcs et les chevaux. Je dirai seulement que l'on remarque partout la même intelligence dans les dispositions prises afin d'assurer la plus grande économie de main-d'œuvre et le moins de perte dans les fourrages. Les moutons sont divisés par bandes de 20 ayant chacune sa remise, sa cour, son abreuvoir et ses crèches. Ces dernières méritent une description que nous remettons à un autre jour. Les porcs occupent deux grands bâtiments très bien disposés dans un desquels j'ai observé deux grandes bouilloires en opération dans lesquelles on était à faire cuire du grain *non moulu* mêlé à des légumes.

Les chevaux dont plusieurs appartiennent à la race Suffolk-Punch sont magnifiques. Cette race se distingue par sa grosseur, son agilité, sa belle apparence et la facilité de son entretien. Plusieurs connaisseurs s'accordent à déclarer que c'est celle qui paraît la mieux appropriée aux besoins du pays. J'ai vu dans les environs une douzaine des poulains du cheval *Bounce* si admiré à l'Exposition Provinciale de Montréal, l'an dernier. Ces poulains promettent beaucoup. Ils ont tous un excellent poil. De ceux que j'ai vus sept étaient blonds, trois bruns et deux noirs.

Je n'ai pu laisser cette ferme sans m'être convaincu des immenses services que M. Cochrane est à rendre à la cause agricole en Canada. Les races qu'il a choisies l'ont été après avoir fait lui-même l'essai de toutes celles qui sont les plus recommandées. Il s'est convaincu que pour les cultivateurs qui possèdent d'excellents pâturages, la race Durham est la plus profitable. Quant aux moutons il pense que les Cotswold conviennent le mieux à notre climat. Les chevaux Suffolk-Punch et les cochons Berkshire sont aussi ceux qu'il préfère.

Si l'on me permettait une suggestion je ne pourrais trop recommander aux sociétés d'agriculture de s'assurer au plus tôt, auprès de M. Cochrane, pour l'année prochaine, des reproducteurs de différentes races qu'il possède. Ils y trouveront d'autant plus leur avantage, qu'en bon patriote et digne membre du Conseil Agricole, ce monsieur fait une réduction

considérable aux Canadiens et surtout aux sociétés d'agriculture. Pendant ma visite M. Cochrane a expédié plusieurs magnifiques Durhams, quelques montons Cotswold et cochons Berkshire, à l'Hon. M. Beaubien, au Rév. M. Pilote, à M. Louis Beaubien, tous trois membres du Conseil Agricole et à M. Blais, Représentant du comté Montmagny.

VOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL.

### Patates Garnet Chili : Trèfle Alsique.

M. l'Éditeur,

J'ai semé au printemps 2½ minots de patates Garnet-Chili sous forme d'essai, et le résultat m'a tellement satisfait, que je saisis l'occasion d'encourager vos lecteurs à s'en procurer pour la semence ; en même temps je vous indiquerai les quelques notions que l'expérience m'a apprises sur la culture de ce légume.

Le sol auquel j'ai confié ma semence est un tiers d'arpent de terre jaune, qui avait été garni d'une couche de fumier immédiatement avant le labour au printemps. Les sillons ont été placés à une distance de trois pieds les uns des autres, et les germes déposés de 13 pouces en 13 pouces environ. Cependant il n'y a que pour les terres élevées qu'on doive faire des sillons après avoir fait un labour profond, et qu'on doive déposer les germes à une profondeur de 3 pouces : dans les terres basses le labour doit être moins profond, et après le hersage on met les patates sur la surface sans faire de sillons et on ramène environ 2½ pouces de terre dessus. A l'époque de la floraison on doit retrancher tous les bouquets, comme on fait pour le tabac, et si on peut les ôter avant qu'ils ne fleurissent, c'est préférable : le but de ce retranchement est d'empêcher la sève de monter dans le coton et de lui laisser prendre de la consistance, tandis que les patates restent sans force, sont moins nourries et plus exposées à pourrir : elles restent aussi beaucoup plus petites quand on néglige de faire cette opération. On doit retrancher les bouquets au fur et à mesure qu'ils paraissent et avant qu'ils ne fleurissent.

Quelque temps après la fin de la floraison, on doit couper complètement la tête des cotons : ceci fera profiter les patates et les empêchera de pourrir : la partie supérieure des tiges étant disparue, les sillons auront moins d'ombre et l'air pourra circuler plus facilement ; car il ne faut pas oublier que les patates se nourrissent autant de l'air que des sucres du sol.

Le renchaussage [huttage] doit être extrêmement soigné : on ne se figure pas le tort que l'herbe fait aux patates, comme elle leur ôte de la consistance et les expose à pourrir.